



CHSCT 93

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des
Conditions de Travail de la Seine-Saint-Denis

06/05/2020 - audioconférence



DELIBERATION CHSCT 93 – PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE- DVNI-DIRCOFI-DGE-DNEF-ENFIP-DINR-SARH

A la lecture des documents communiqués par les directions, nous relevons que tous les plans intègrent les orientations principales inhérentes à la **poursuite**, et à l'**extension du nombre de télétravailleurs**.

Les **mesures de distanciation sociale** sont quant à elles également bien intégrées par les directions qui continuent à concentrer leurs efforts sur les difficultés actuelles et à venir.

Les directions ont communiqué leurs plans de reprise avant même que le cadre du secrétariat général ne soit remis, dans des délais contraints, et, **nous les remercions** pour les efforts accomplis en ce sens. Nous sommes convaincus que les plans les plus détaillés reflètent également la qualité du dialogue social qui doit se poursuivre dans cette instance et dans le temps.

En effet, **nous sommes et nous serons tous acteurs de la réussite de la préservation de la santé** des agents dans la poursuite de nos missions. Il nous semble que plus les mesures seront précises, détaillées, documentées et décrites plus elles seront le gage de la réussite des plans de reprise d'activité (PRA).

Les principes et les dispositions retenus pour les agents doivent continuer de vivre et d'accompagner la montée en puissance progressive de nos activités.

Le CHSCT 93 doit et peut être le lieu d'une mutualisation où nous sommes persuadés que l'intelligence collective l'emportera, balayera nos angoisses protégera les agents vulnérables, sécurisera les travaux des agents en télétravail ou en présentiel même si les enjeux ne sont pas les mêmes.

Les directions prévoient **l'adaptation et l'aménagement des locaux, des horaires, des mesures qui faciliteront la distanciation des agents et instaureront une culture omniprésente et accrue dans l'hygiène**, tant dans le **comportement individuel** que dans **l'interaction collective**. De nouveaux réflexes restent à trouver et définir quant à l'installation des agents sur site.

L'accueil du public et les interventions extérieures seront également les prochains défis pour lesquels nous espérons que nous disposerons collectivement d'un meilleur niveau d'information. Car, cela ne doit pas se limiter aux applications (stop- covid) et à l'information sur les modes de transmission et de contamination du virus.

Nous dénonçons les difficultés communes à nos directions qui subissent l'incapacité totale de l'UGAP, notre centrale d'achat commune, que ce soit pour les acquisitions informatiques, que pour les kits de protection et éléments de sécurité « produits hygiène COVID19 » sur toute la période et même avant le confinement. **Nous demandons réactivité et efficacité à l'UGAP.**

L'UGAP n'a jamais été à aucun rendez-vous. **L'UGAP n'a jamais été en mesure d'honorer les commandes** et pire, **elle a placé nos directions dans des difficultés et une insécurité permanente** (souvenez-vous, nous n'avons jamais eu nos commandes de gel hydro-alcoolique commandé par le CHSCT 93 et, dernièrement encore, les directions ont dû trouver une solution de repli d'urgence.

En synthèse, **l'UGAP n'a honoré aucune commande de matériel de protection et d'accessoire « hygiène COVID19 »** et elle est aujourd'hui en rupture de postes informatiques (elle l'était déjà avant).

Si les agents de la DGFIP n'avaient que l'UGAP pour se protéger, ils seraient tous morts !

Nous exigeons de l'UGAP qu'elle soit en capacité d'équiper tous les agents de masques chirurgicaux a minima avant la fin mai 2020 en raison du fait que les franciliens utilisent massivement et principalement les transports en commun.

Nous exigeons également de l'UGAP qu'elle soit en capacité avant fin mai 2020 d'équiper en ordinateurs portables tous les agents « sédentaires » qui peuvent télé-travailler du fait de la spécificité de leurs missions (tels les rédacteurs par exemple).

Les plans de reprise d'activité constituent le socle d'une première grande étape ; les mesures devront par ailleurs être intégrées aux DUERP et plans de prévention respectifs.

Le 6 mai 2020

Les organisations SOLIDAIRES Finances, CGT Finances, FO Finances et CFDT Finances